

COMITE SYNDICAL

DU

JEUDI 12 DECEMBRE 2019

PROCES-VERBAL

Le douze décembre **deux mil dix-neuf** à dix-huit heures trente,

Le **COMITE SYNDICAL** légalement convoqué, s'est réuni en l'Espace Culturel de **BARLIN** en séance publique ordinaire, sous la Présidence de **Monsieur Pierre MOREAU**, suivant convocation faite le 7 décembre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de BRUAY-LA-BUISSIERE.

Etaient présents :

- MM. Philibert BERRIER, Vice-Président, Michel VIVIEN, Richard NOWAK, Daniel PETIT, délégués de la Commune d'**AUCHEL**
- Mme Marianne BARALLE, déléguée de la Commune de **BAJUS**
- MM. Julien DAGBERT, Philippe BULOT, Mmes Francine DURANEL, Maryse VOLCKAERT, MM. Patrick CONSTANCE, Gabriel BELAMIRI, Vice-Président délégués de la Commune de **BARLIN**
- Mme Odile LECLERCQ, déléguée de la Commune de **BEUGIN**
- MM. Pierre MOREAU, Président, Claude THOMAS, Vice-Président, Dominique LALIN, Alexis MAZUR, Mme Chantal PLAYE, délégués de la Commune de **BRUAY-LA-BUISSIERE**
- Mmes Annie CARINCOTTE, Claudette CREPIEUX, M. Joël KMIECZAK, délégués de la Commune de **CALONNE-RICOUART**
- M. Lélío PEDRINI, Mme Marie-Paule QUENTIN, délégués de la Commune de **CAUCHY-A-LA-TOUR**
- M. Jacques FLAHAUT, délégués de la Commune de **CAUCHY-A-LA-TOUR**
- MM. Marc LHERBIER, Jean-Michel HARDUIN, délégués de la Commune de **CAUCOURT**
- M. Dany CLAIRET, Vice-Président, Mme Françoise DROUVIN, délégués de la Commune de **FRESNICOURT-LE-DOLMEN**
- MM. Jean-Pierre DELATTRE, Alain BARRAS, délégués de la Commune de **GAUCHIN-LE-GAL**
- MM. Gérard BLONDEL, Vice-Président, Gérard FOUCAULT, Grégory FOUCAULT délégués de la Commune d'**HAILLICOURT**
- Mmes Christine LEDEE, Cécile CARON, déléguées de la Commune d'**HERMIN**
- M. Maurice LECOMTE, Vice-Président, délégué de la Commune d'**HESDIGNEUL-LES-BETHUNE**
- MM. Maurice LECONTE, Michel VISEUR, délégués de la Commune d'**HOUCHIN**
- Mmes Isabelle LEVENT, Vice-Présidente, Marie-Thérèse ROJEWSKI, M. Michel LHEUREUX, délégués de la Commune d'**HOUDAIN**

- M Jacques MINIOT, délégué de la Commune de **MAISNIL-LES-RUITZ**
- MM. Marcel COFFRE, Jean-Marie POHIER, Mme Ghislaine ROUSSEL, MM. Eric EDOUARD, Francis DANDRE, délégués de la Commune de **MARLES-LES-MINES**
- Mme Marie-Claire HAY, M. Patrick THOREL, délégués de la Commune d'**OURTON**
- Mmes Danielle MANNESSIEZ, Georgette FAIDHERBE, déléguées de la Commune de **REBREUVE-RANCHICOURT**
- M. Roger ROLAND, délégué de la Commune de **RUITZ**

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

- M. Gabriel BONNE, délégué de la Commune de **BEUGIN**
- M. Ludovic IDZIAK, Vice-Président, délégué de la Commune de **CALONNE-RICOUART**
- M. Jean-Pierre BEVE, Vice-Président, délégué de la Commune d'**HERSIN-COUPIGNY**
- M. Jacques DELORY, délégué de la Commune d'**HESDIGNEUL-LES-BETHUNE**
- M. Daniel LEFEBVRE, délégué de la Commune d'**HOUDAIN**
- M. Henri DAUTREMEPUIS, délégué de la Commune de **MAISNIL-LES-RUITZ**

Etaient excusés

- M. Boris GREGORCIC, délégué de la Commune de **BRUAY-LA-BUISSIÈRE**
- M. Daniel WILLAY, délégué de la Commune de **CALONNE-RICOUART**
- MM.
- Jacky LEMOINE, Vice-Président, René FLINOIS, Mmes Henriette JAKUBOWSKI, Laurence DAIRAINÉ, délégués de la Commune de **DIVION**
- M. Christian KWASMIERVSKA, délégué de la Commune d'**HAILLICOURT**
- Mme Danièle GERVAIS, déléguée de la Commune d'**HERSIN-COUPIGNY**
- M. Jean-Pierre SANSEN, délégué de la Commune de **RUITZ**

Etaient absents :

- Mme Marie-Pierre HOLVOET, M. Jeannot EVRARD, Mme France LEBBRECHT, M. Gladys BECQUART, délégués de la Commune d'**AUCHEL**
- M. Jean-Pierre CLEMENT, délégué de la Commune de **BAJUS**
- M. Gabriel BONNE, délégué de la Commune de **BEUGIN**
- MM. Etienne BRILLON, Bernard CAILLIAU, Olivier SWITAJ, Frédéric LESIEUX, Mme Annick DUHAMEL, M. Michel BOSSART délégués de la Commune de **BRUAY-LA-BUISSIÈRE**
- Mme Patricia HALLER, déléguée de la Commune de **CALONNE-RICOUART**
- Mme Isabelle GORACY, M. Freddy CHATELAIN, Mme Anne-Sophie COLLIEZ délégués de la Commune de **CAUCHY-A-LA-TOUR**
- Mme Danièle PHILIPPE, M. Frédéric LECUYER, délégués de la Commune de **CAUCOURT**,
- MM. Christophe LEBEL, Jean-Paul DURIEZ, délégués de la Commune de **DIEVAL**,
- Mme Sylvie HAREL, MM. Didier DUBOIS, Jean-Louis RAUX délégués de la Commune de **DIVION**
- Mme Dorothée OPIGEZ, M Frédéric MATHISSART, délégué de la Commune d'**ESTREE-CAUCHY**
- Mme Martine SAUVAGE, MM. Bertrand DENEVE, Patrick SKRZYPCZAK, Mme Ludivine RUS délégués de la Commune d'**HERSIN-COUPIGNY**
- MM. Marc KOPACZYK, Daniel MADAJEWSKI délégués de la Commune d'**HOUDAIN**
- MM. Jean-Marc ROVILLAIN, Jean-Hugues POMART délégués de la Commune de **LA COMTE**
- M. Jacques LADEN, Mme Marie-Josée SAELEN, délégués de la Commune de **LOZINGHEM**
- Mme Irène DELPACE, déléguée de la Commune de **MARLES-LES-MINES**
- Mme Christine FRANCOIS, délégués de la Commune de **RUITZ**

01) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Julien Dagbert est désigné secrétaire de séance.

02) SIGNATURE DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

03) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 17 OCTOBRE 2019

(Cf. annexe n° 1)

Pas d'intervention des membres du Comité Syndical. Le Procès-verbal est adopté.

04) COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LES BUREAUX SYNDICAUX DES

21 NOVEMBRE 2019

- Création de groupements de commandes
 - a) « Fourniture de services de télécommunications »
 - b) « Achat de mâts, crosses et lanternes d'éclairage public »
- Signature des marchés (8 lots) « Achat de produits d'entretien »
- Signature de l'avenant n°1 : ajout de produits du lot 7 épicerie du marché « Achat de denrées alimentaires »
- Service Action Santé : Autorisation d'encaissement d'une subvention
- Service Action Santé : Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat – Signature d'une convention et encaissement de la recette
- RAM : Autorisation d'encaissement d'une dotation exceptionnelle accordée par la CAF
- SAAD : Service mandataire : Revalorisation du taux de garantie « rupture du contrat de travail au décès de l'employeur »

ET 5 DECEMBRE 2019

- Marché « achat de carburant » : Signature de l'avenant n°1 « prolongation de durée »
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion (CDG) de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais – Signature de la convention avec le Centre de Gestion 62
- EHPAD « Elsa triolet » et « les Myosotis » : Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Pas d'intervention des membres du Comité Syndical. Le Compte-rendu est adopté.

05) COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT

➤ POLE « ADMINISTRATION GENERALE & FINANCES »

• Secrétariat Général

- Accueil d'une stagiaire en formation dans le milieu professionnel - Signature d'une convention de stage avec le Lycée Louis Blaringhem de BETHUNE (19/253)

• Communication

- Création d'une bande dessinée pour illustrer la carte de vœux 2020 - Intervention d'un dessinateur de la Société « Christophe DELVALLE » de BEGLES (33130) pour un montant de 1 375 € TTC (19/261)

- **Marchés Publics**

- Signature d'une prestation de conseil et d'appui sur l'organisation des EHPAD avec la société MGPCONSEIL de CHATRES LA FORET (53600) pour un montant de 19 980 € TTC **(19/254)**

- **Service Juridique**

- Accueil d'un stagiaire en formation dans le milieu professionnel - Signature d'une convention de stage avec le Collège Rostand de BRUAY-LA-BUISSIÈRE **(19/242)**

➤ **POLE « SOCIAL & MEDICO SOCIAL »**

- **SAAD**

- Accueil de stagiaires en formation dans le milieu professionnel - Signature de conventions de stage avec :
 - ✓ Le Lycée professionnel Mendès France de BRUAY-LA-BUISSIÈRE **(19/061, 19/210, 19/211, 19/232)**
 - ✓ Le SIADEP de BETHUNE **(19/231)**

- **EHPADS**

- Signature d'une convention d'animation payante
 - ✓ Avec l'association « MI Z'EN SCENE » d'AUCHEL (62260) dans le cadre de la semaine bleue pour un montant de 150 € **(19/226)**
 - ✓ Avec l'association « le cœur sur la patte » de DOUAI (59500) dans le cadre d'un projet d'animal thérapie pour un montant de 50 € **(19/229)**
- Signature de conventions d'animation à titre gracieux
 - ✓ Dans le cadre de la semaine bleue avec Mme COLBAUT pour une prestation de relaxation, massage et soins esthétiques **(19/228)**
 - ✓ Dans le cadre d'échanges intergénérationnels, avec l'école Deneux de CALONNE-RICOUART **(19/225)**
 - ✓ Avec l'association « CAP VACANCES » d'AUCHEL **(62260)**
- Demande de subvention auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) dans le cadre de crédits du fonds d'intervention régionale à hauteur de 19 980 € TTC permettant de financer un cabinet pour une prestation de conseil et d'appui sur l'organisation des EHPAD. **(19/246)**
- Accueil de stagiaires en formation dans le milieu professionnel - Signature de conventions de stage avec :
 - ✓ Le CREFO de BETHUNE **(19/196)**
 - ✓ Le Lycée Pierre Mendès France de BRUAY-LA-BUISSIÈRE **(19/218)**
 - ✓ Le Campus des Métiers de la Santé « Val de Lys-Artois » de ST VENANT **(19/245,19/250)**

- **MIPPS**

- Dans le cadre d'Octobre Rose 2019 :
 - ✓ Vacation d'un psychologue clinicien pour un montant de 120 € TTC **(19/249)**
 - ✓ Vacation de l'« Association de Formation d'Incendie et de Secours » d'Aire sur la Lys (62120) lors de la « color run » du 13 octobre pour un montant de 420 € TTC **(19/207)**
 - ✓ Vacation des « paniers de Léa » de LILLE (59000) pour une animation « vélo à smoothies » pour un montant de 756 € TTC **(19/208)**

- ✓ Vacation du prestataire « Lézard bienfaisant » de ST VENANT (62350) pour un montant de 418,57 € TTC **(19/212)**
- ✓ Vacation de l'association « PREVART » de BETHUNE (62400) pour un montant de 2 226 € TTC **(19/213)**
- Dans le cadre d'un projet de prévention des addictions auprès de 8 collègues volontaires du Bruaysis, vacation d' « HEMPIRE SCENE LOGIC » de LILLE (59 000) pour un spectacle « Grégor et le plaisir immédiat » pour un montant de 5 395,27 € TTC **(19/206)**
- Représentation théâtrale pour aborder les thèmes des différentes formes de violences avec le CIDFF pour un montant de 126 € TTC **(19/221)**
- Accueil de stagiaires en formation dans le milieu professionnel - Signature de conventions de stage avec l'IFSI du CH d'ARRAS **(19/238, 19/239, 19/240, 19/241)**
- **RAM**
- Accueil d'une stagiaire en formation dans le milieu professionnel - Signature d'une convention de stage avec le collègue Rostand de BRUAY-LA-BUISSIERE **(19/064)**
- **SSIAD**
- Accueil de stagiaires en formation dans le milieu professionnel – Signature de conventions de stage avec :
 - ✓ La CROIX ROUGE de BETHUNE (62400) **(19/223, 19/224, 19/236)**
 - ✓ L'IFAS de ST POL SUR TERNOISE (62130) **(19/234)**
- **RAD**
- Accueil d'une stagiaire en formation dans le milieu professionnel - Signature d'une convention de stage avec le collègue Rostand de BRUAY-LA-BUISSIERE **(19/237)**

👉 **POLE « TECHNIQUE & URBANISME »**

- **Eclairage Public**
 - Achat d'outillage divers pour un montant de 2 947,66 € TTC **(19/219)** et de petit outillage à main pour un montant de 3 885,54 € TTC **(19/220)** auprès de la Société « DIS ELEC » d'AVION (62210)
 - Achat de matériels pour armoires « commande » pour un montant de 19 781,21 € TTC auprès de la Société « DIS ELEC » d'AVION (62210) **(19/258)**
- **Espaces Verts**
 - Achat de pièces mécaniques destinées à la réparation d'un aspirateur à feuilles auprès de la Société « PATOUX MOTOCULTURE » de BARLIN (62620) pour un montant de 799,86 € TTC **(19/247)**
 - Achat de batteries auprès de la Société « ECO PIECES AUTO » d'HAILLICOURT (62940) pour un montant de 879,94 € TTC **(19/255)**
- **Voirie**
 - Achat de pièces mécaniques destinées à la réparation de la balayeuse Faun 5 pour un montant de 3 036 € TTC **(19/222)** et de deux pneumatiques pour la balayeuse Faun 6 pour un montant de 1 378,08 € TTC **(19/235)** auprès de la Société « APLB » de DIVION (62460)
 - Achat de balais latéraux et centraux pour les balayeuses Faun 5 et 6 pour un montant de 2 721,14 € TT auprès de la Société « OUEST VENDEE BALAIS » de ST MARTIN LES MELLES (79500) **(19/230)**
 - Réparation du système de freinage ABS sur la balayeuse Faun 5 par la Société « DUBREU » de BURBURE (62151) pour un montant de 3 850,88 € TTC **(19/260)**

- **Signalisation-Feux Tricolores**
 - Achat de matériels destinés à l'entretien des feux tricolores pour un montant de 5 953,20 € TTC auprès de la Société « LACROIX CITY » de CARROS (06516) **(19/259)**
- **Centre Technique**
 - Achat d'une tablette « diagnostic » pour un montant de 1 320 € TTC **(19/248)** et d'une mise à jour pour la base de données du « banc diagnostic » pour un montant de 838,80 € TTC **(19/243)** auprès de la Société « ECO PIECES AUTO » d'HAILLICOURT (62940)

Pas d'intervention des membres du Comité Syndical.

**QUESTIONS SOUMISES A LA DECISION
DU COMITE SYNDICAL**

POLE « ADMINISTRATION GENERALE ET RESSOURCES »

06) BUDGET ANNEXE 06 « E.H.P.A.D. ELSA TRIOLET/LES MYOSOTIS » ET BUDGET ANNEXE 03 « S.S.I.A.D. » - PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE - ANNEE 2019

Monsieur le Président rappelle que, depuis l'exercice 2015, les Budgets Annexes « E.H.P.A.D. » et « S.S.I.A.D. » participent aux charges liées aux services dépendant de l'Administration Générale (Direction Générale, Service des Finances, Service Juridique, Marchés Publics, Ressources Humaines, Service Système d'Informations).

Il indique qu'au regard des tâches administratives effectuées par les services de l'Administration Générale au titre de ces deux budgets annexes, il vous est proposé :

- ✓ Un reversement d'un montant forfaitaire de 78 460 € au Budget Principal par le Budget Annexe « E.H.P.A.D. »
- ✓ Un reversement d'un montant forfaitaire de 46 056 € au Budget Principal par le Budget Annexe « S.S.I.A.D. ».

Il vous est proposé de bien vouloir :

- ✓ Autoriser le versement de 78 460 € du Budget Annexe « E.H.P.A.D. » au Budget Principal
- ✓ Autoriser le versement de 46 056 € du Budget Annexe « S.S.I.A.D. » au Budget Principal
- ✓ Autoriser les écritures financières par l'émission des mandats et des titres correspondants entre les Budgets Annexes et le Budget Principal

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

07) BUDGET ANNEXE 06 « E.H.P.A.D. ELSA TRIOLET/LES MYOSOTIS » AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 10 DU 28 MARS 2019 – PARTIE C

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les E.H.P.A.D. ont l'obligation de conclure un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) se substituant aux conventions tripartites pluriannuelles.

Il précise que la balance d'entrée au 31 décembre 2018 laisse apparaître aux comptes 110 (sous comptes 11031 et 11032) les montants suivants :

- Solde créditeur du compte 110 de 129 013,58 €, soit :
 - ✓ Section « Hébergement » : solde créditeur du compte 11031 de 117 280,13 €

- ✓ Section « Dépendance / Soins » : solde créditeur du compte 11032 de 11 733,45 €.

Considérant le résultat comptable 2018 de l'E.H.P.A.D. Elsa Triolet / Les Myosotis de - 44 557,62 € se décomposant de la sorte :

- ✓ Section « Hébergement » = - 36 154,76 € ;
- ✓ Section « Dépendance/Soins » = - 8 402,86 €,

Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'affecter les résultats 2018 tels que définit ci-dessous

- Solde créditeur du compte 110 de 84 455,96 €, soit :
 - ✓ Section « Hébergement » : solde créditeur du compte 11031 de 81 125,37 € ;
 - ✓ Section « Dépendance / Soins » : solde créditeur du compte 11032 de 3 330,59 €

La présente délibération annule et remplace la délibération du Comité Syndical du 28 mars 2019 portant sur l'affectation des résultats.

Autorisez-vous l'affectation des résultats 2018 telle que susmentionnée ?

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

08) ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le Trésorier sollicite l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables de créances d'impayés pour les montants suivants :

✓ Budget Principal

Liste n° 4021980532	du 04 octobre 2019	pour un total de	937,87 €
Liste n° 4141560232	du 18 novembre 2019	pour un total de	28,01 €

Détaillé comme suit :

- Liste n° 4021980532 :
 - 567,00 € au titre d'impayés du service Repas A Domicile ;
 - 370,87 € au titre d'impayés du SAAD - Prestataire.
- Liste n°4141560232 :
 - 14,55 € au titre d'impayés du SAAD – Mandataire ;
 - 13,46 € au titre du SAAD – Prestataire.

✓ Budget Annexe EHPADS

Liste n° 4141160532	du 18 novembre 2019	pour un total de	28 211,81 €
---------------------	---------------------	------------------	-------------

Détaillé comme suit :

- Liste n° 4141160532 :
 - 24 738,47 € au titre d'impayés sur la section Hébergement ;
 - 3 473,34 € au titre d'impayés sur la section Dépendance.

Il précise que l'ensemble de ces produits n'ont pu être recouverts malgré les recherches et les poursuites effectuées à ce jour. L'admission en non-valeur de ces produits a pour effet

d'apurer la comptabilité de la Direction Départementale des Finances Publiques dont la responsabilité ne se trouve pas dérogée pour autant.

Il indique que l'encaissement de ces recettes sera ainsi poursuivi, notamment dans le cas d'un changement de situation financière des débiteurs.

Autorisez-vous l'admission en non-valeur des irrécouvrables pour les montants précités ?

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

09) DECISION MODIFICATIVE N°3

Il est nécessaire de procéder à une Décision Modificative n°3 du Budget Principal et des Budgets Annexes 03 (SSIAD) du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

Tableaux (Annexe 2)

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

10) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – ANNEE 2020

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que depuis la création du SIVOM, le Comité des Œuvres Sociales est commun à la ville et au SIVOM.

Il indique que l'Amicale du Personnel de la Fonction Publique Territoriale a déposé une demande de subvention d'un montant de 15 000 € auprès du SIVOM de la Communauté du Bruaysis, afin que son personnel bénéficie des différentes prestations proposées (cadeaux à l'occasion de la fête des mères, cadeaux de Noël pour les enfants).

Il rappelle que pour l'année 2019, une subvention d'un montant identique lui avait été octroyée.

Il précise que cette subvention sera inscrite au Budget primitif 2020.

Autorisez-vous le versement d'une subvention de 15 000 € à l'Amicale du Personnel de la Fonction Publique Territoriale titre de l'exercice 2020 ?

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

11) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA VILLE DE BRUAY-LA-BUISSIERE DE CERTAINS PERSONNELS DU SIVOM DANS LE CADRE DE LA MUTUALISATION DES SERVICES POUR UNE DUREE DE 3 ANS.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que la convention de mutualisation des services qui lie la Ville de Bruay-La-Buissière au SIVOM de la Communauté du Bruaysis arrive à échéance le 31 décembre 2019

De manière à permettre la poursuite de l'encaissement des recettes liées à la mise à disposition de la ville de Bruay-La-Buissière de certains personnels du SIVOM dans le cadre de la mutualisation des services pour les 3 années à venir, il conviendrait de signer une nouvelle convention de mise à disposition des personnels à compter du 1^{er} janvier 2020 pour une nouvelle période de 3 ans. La convention fixera les modalités de mise en œuvre de cette mise à disposition.

La répartition de l'activité de chaque personnel concerné par cette mise à disposition s'établira de la manière suivante :

Services du SIVOM mutualisés	Répartition de l'activité	
	Activité effectuée au titre de la ville	Activité effectuée au titre du SIVOM
Le/La Directeur(trice) Général(e) des Services	50,00%	50,00%
Le/La Directeur(trice) Général(e) Adjoint(e) du Pôle Ressources	75,00%	25,00%
Personnel du service "Juridique"	70,00%	30,00%
Personnel du service "Finances"	70,00%	30,00%
Personnel du service "Ressources Humaines" sauf l'assistant(e) de prévention	60,00%	40,00%
Personnel du service "Informatique et téléphonie"	70,00%	30,00%
Personnel du service "Marchés Publics"	80,00%	20,00%

Autorisez-vous la signature du renouvellement de la convention (*Annexe 3*) de mise à disposition de la ville de Bruay-La-Buissière des personnels et services du SIVOM du Bruaysis concernés par la mutualisation des services pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020 ?

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

12) RENOUELEMENT DE DEUX CONTRATS A DUREE DETERMINEE (CDD) AU RELAIS ASSISTANT(S) MATERNEL(S)

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le Comité Syndical l'a autorisé à recruter deux CDD pour assurer différentes missions dans le domaine de la petite enfance et répondre aux attentes de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF). Il ajoute que ces derniers arriveront à échéance respectivement les 24 février et 3 mars 2020.

Il précise que la CNAF impose toujours aux Relais Assistant(s) Maternel(s) de garantir un taux d'encadrement en adéquation avec le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s en activité sur le territoire. Afin de respecter cette norme le RAM du SIVOM se doit de disposer d'une équipe de 6 personnes intervenant sur le territoire.

A ce titre il est nécessaire de renouveler temporairement les deux contrats pour poursuivre la tenue des missions suivantes :

- Organiser et animer des ateliers d'éveil ;
- Accompagner les assistant(e)s maternel(le)s dans leur professionnalisation ;
- Informer le public sur les questions réglementaires relatives aux contrats de travail ;
- Tâches administratives en lien avec les missions du service.

Il précise que la rémunération sera fixée sur le fondement du 1^{er} échelon de l'échelle indiciaire C1 de la catégorie C, avec application éventuelle du régime indemnitaire.

Autorisez-vous le renouvellement des deux contrats à durée déterminée à leur date d'échéance pour une durée d'un an ?

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

13) PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu le budget de la Collectivité ;

Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ;

Vu l'avis du Comité Technique du 29 novembre 2019

Vu la saisine de la Commission Administrative Paritaire et sous réserve de son avis ;

Considérant la nécessité de supprimer et de créer différents postes pour permettre la mise à jour du tableau actuel des effectifs ;

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs pour :

- Les agents bénéficiant en 2020 d'un avancement de grade (sous réserve de la CAP)
- Les agents changeant de filière (suite à un reclassement professionnel)
- Les créations de postes en CDD

Le Président propose de supprimer les postes suivants :

Motif	Filière	Cadre d'emplois	Temps de travail	Grade	Date d'effet	Nombre de poste
Avancement de grade	Administrative	Attachés territoriaux	35 H/S	Attaché principal	06/05/2020	1
Avancement de grade	Administrative	Rédacteurs territoriaux	35 H/S	Rédacteur	01/07/2020	1
Avancement de grade	Administrative	Adjoint administratifs territoriaux	35 H/S	Adjoint administratif principal de 2ème classe	05/05/2020	1

Avancement de grade	Administrative	Adjoint administratifs territoriaux	35 H/S	Adjoint administratif principal de 2ème classe	01/11/2020	2
Avancement de grade	Administrative	Adjoint administratifs territoriaux	35 H/S	Adjoint administratif principal de 2ème classe	21/12/2020	3
Avancement de grade	Médico-sociale	Assistants territoriaux socio-éducatifs	35 H/S	Assistant socio-éducatif de 1ère classe	01/01/2020	2
Avancement de grade	Médico-sociale	Auxiliaires de soins territoriaux	26 H/S	Auxiliaire de soins 1ère classe	01/01/2020	1
Avancement de grade	Médico-sociale	Auxiliaires de soins territoriaux	28 H/S	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	01/01/2020	2
Avancement de grade	Médico-sociale	Auxiliaires de soins territoriaux	28 H/S	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	01/04/2020	1
Avancement de grade	Médico-sociale	Auxiliaires de soins territoriaux	35 H/S	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	01/01/2020	1
Avancement de grade	Médico-sociale	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	35 H/S	Educateur de jeunes enfants de 1ère classe	01/01/2020	4
Avancement de grade	Médico-sociale	Infirmiers territoriaux en soins généraux	35 H/S	Infirmière en soins généraux de classe supérieure	01/01/2020	1
Avancement de grade	Sociale	Agent sociaux territoriaux	14 H/S	Agent social	01/05/2020	2
Avancement de grade	Sociale	Agent sociaux territoriaux	35 H/S	Agent social principal de 2ème classe	01/01/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoint techniques territoriaux	20 H/S	Adjoint technique principal de 2ème classe	21/12/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoint techniques territoriaux	24 H/S	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/07/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoint techniques territoriaux	25 H/S	Adjoint technique principal de 2ème classe	21/12/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoint techniques territoriaux	30 H/S	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/10/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoint techniques territoriaux	30 H/S	Adjoint technique principal de 2ème classe	21/12/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoint techniques territoriaux	35 H/S	Adjoint technique principal de 2ème classe	01/07/2020	1
Avancement de grade	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	35 H/S	Agent de maîtrise	01/01/2020	1
Avancement de grade	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	35 H/S	Agent de maîtrise	01/07/2020	1

Motif	Filière	Cadre d'emplois	Temps de travail	Grade	Date d'effet	Nombre de poste
Changement de filière	Technique	Adjoint techniques territoriaux	30 H/S	Adjoint technique principal de 2ème classe	21/12/2020	1
Modification de grade	Technique	Adjoint techniques territoriaux	35 H/S	Adjoint technique de 1ère classe	01/01/2020	1

Le Président propose de créer les postes suivants :

Motif	Filière	Cadre d'emplois	Temps de travail	Grade	Date d'effet	Nombre de poste
Avancement de grade	Administrative	Attachés territoriaux	35 H/S	Attaché hors classe	06/05/2020	1
Avancement de grade	Administrative	Rédacteurs territoriaux	35 H/S	Rédacteur principal de 2ème classe	01/07/2020	1
Avancement de grade	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	35 H/S	Adjoint administratif principal de 1ère classe	05/05/2020	1
Avancement de grade	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	35 H/S	Adjoint administratif principal de 1ère classe	01/11/2020	2
Avancement de grade	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	35 H/S	Adjoint administratif principal de 1ère classe	21/12/2020	3
Motif	Filière	Cadre d'emplois	Temps de travail	Grade	Date d'effet	Nombre de poste
Avancement de grade	Médico-sociale	Assistants territoriaux socio-éducatifs	35 H/S	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	01/01/2020	2
Avancement de grade	Médico-sociale	Auxiliaires de soins territoriaux	26 H/S	Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	01/01/2020	1
Avancement de grade	Médico-sociale	Auxiliaires de soins territoriaux	28 H/S	Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	01/01/2020	2
Avancement de grade	Médico-sociale	Auxiliaires de soins territoriaux	28 H/S	Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	01/04/2020	1
Avancement de grade	Médico-sociale	Auxiliaires de soins territoriaux	35 H/S	Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	01/01/2020	1
Avancement de grade	Médico-sociale	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	35 H/S	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	01/01/2020	4
Avancement de grade	Médico-sociale	Infirmiers territoriaux en soins généraux	35 H/S	Infirmière en soins généraux hors classe	01/01/2020	1
Avancement de grade	Sociale	Agent sociaux territoriaux	14 H/S	Agent social principal de 2ème classe	01/05/2020	2
Avancement de grade	Sociale	Agent sociaux territoriaux	35 H/S	Agent social principal de 1ère classe	01/01/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoints techniques territoriaux	20 H/S	Adjoint technique principal de 1ère classe	21/12/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoints techniques territoriaux	24 H/S	Adjoint technique principal de 1ère classe	01/07/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoints techniques territoriaux	25 H/S	Adjoint technique principal de 1ère classe	21/12/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoints techniques territoriaux	30 H/S	Adjoint technique principal de 1ère classe	01/10/2020	1
Avancement de grade	Technique	Adjoints techniques territoriaux	30 H/S	Adjoint technique principal de 1ère classe	21/12/2020	1

Avancement de grade	Technique	Adjointes techniques territoriaux	35 H/S	Adjoint technique principal de 1ère classe	01/07/2020	1
Avancement de grade	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	35 H/S	Agent de maîtrise principal	01/01/2020	1
Avancement de grade	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	35 H/S	Agent de maîtrise principal	01/07/2020	1

Motif	Filière	Cadre d'emplois	Temps de travail	Grade	Date d'effet	Nombre de poste
Changement de filière	Administrative	Adjointes administratifs territoriaux	30 H/S	Adjoint administratif principal de 2ème classe	21/12/2020	1
Modification de grade	Technique	Adjointes techniques territoriaux	35 H/S	Adjoint technique principal de 1ère classe	01/01/2020	1
Motif	Filière	Cadre d'emplois	Temps de travail	Grade	Date d'effet	Nombre de poste
CDD RAM	Animation	Adjointes d'animation territoriaux	35 H/S	Adjoint d'animation	01/01/2020	2

Il est précisé que :

- les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu.
- dans le cadre de l'article 3 alinéa 1 de la loi n°84-53, soit recruté un non-titulaire.
- en cas de recrutement d'un non titulaire sur un des postes susmentionnés, la rémunération soit fixée sur un échelon relevant de la grille indiciaire du cadre d'emploi du poste. Des primes équivalentes au régime indemnitaire du poste remplacé pourront, le cas échéant, également être versées ;

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sont inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Autorisez-vous le Président à procéder aux modifications précitées au tableau des effectifs, telles que susmentionnées sachant qu'il y sera fait référence dans le cadre des arrêtés et des contrats de travail ?

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

POLE « SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL »

14) SERVICE PRESTATAIRE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE – ARRETE MINISTERIEL A PARAITRE RELATIF AUX PRIX DES PRESTATIONS DE CERTAINS SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE – REVALORISATION DES TARIFS A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'anticiper l'arrêté ministériel annuel à paraître relatif au prix des prestations de certains services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et d'autoriser la revalorisation des tarifs pratiqués par le SAAD prestataire à compter du 1^{er} janvier 2020 dans la limite du taux maximum, afin d'harmoniser les différents tarifs applicables sur un tarif unique de 22€. (1)

L'arrêté ministériel qui paraît fin décembre portera information du taux d'augmentation des prix des prestations qu'il sera possible d'appliquer en 2020 par rapport à 2019.

Selon le pourcentage qui sera défini, il vous est proposé d'adopter les tarifs suivants :

Catégorie de bénéficiaires	Tarif 2019	Proposition 2020 selon le taux de revalorisation fixé dans l'arrêté ministériel
Nouveaux bénéficiaires depuis 2017	22 €	22 €
Bénéficiaires avant 2017 des aides du Département (APA/PCH/Aide sociale)	21,91€	22

(1) Pour rappel, des augmentations de tarifs sont appliquées depuis le 01/12/2015, elles ne s'appliquent qu'aux bénéficiaires présents dans le service à cette date.

En 2017 : un tarif supérieur a été voté et appliqué au 1^{er} janvier pour tout nouveau bénéficiaire.

Au fur et à mesure des revalorisations de tarifs : l'objectif est d'harmoniser l'ensemble des tarifs applicables aux anciens bénéficiaires et aux nouveaux.

(2) Ce tarif ne concernant potentiellement que 4 bénéficiaires, il vous est également proposé un tarif lissé semaine / we et jours fériés : mesure de simplification des tarifs applicables sans pénalisation budgétaire pour le service

Autorisez-vous la revalorisation des tarifs telle que susmentionnée ci-dessus ?

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

15) ACQUISITION D'UN SITE POUR LA RELOCALISATION DES SERVICES TECHNIQUES DU SIVOM

Dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie des agents au travail et de regrouper la totalité des services techniques du SIVOM, le Comité Syndical a validé par délibération en date du 17 octobre 2019 l'acquisition d'un site sis 75 rue de Palissy dans la ZAL du 3 à Bruay-La-Buissière d'une superficie totale de 4 884 m² pour un montant de 140 000 € net vendeur montant auquel s'ajoutent les honoraires de négociation estimés à 8 000 € et les frais de notaire, tandis que le site avait été mis en vente à 260 000 €.

Or il s'avère que le liquidateur a reçu une autre offre économiquement plus avantageuse. Le juge du tribunal de commerce devant statuer sur l'offre à retenir, a convoqué le SIVOM à l'audience du 9 janvier 2020 pour faire valoir les arguments en faveur du projet du SIVOM.

Afin de représenter au mieux les intérêts du SIVOM dans le cadre des négociations à venir, il est proposé de revoir l'offre d'achat à la hausse pour un montant maximal de 160 000 € net vendeur montant auquel s'ajoutent les honoraires de négociation estimés à 8 400 € et les frais de notaire.

Autorisez-vous le SIVOM de la Communauté du Bruaysis à acquérir le site dans les conditions susmentionnées notamment pour les nouveaux montants précités et permettre ainsi la signature de la promesse de vente et l'acte authentique correspondants?

LE BUREAU SYNDICAL DU 5 DECEMBRE A EMIS UN AVIS FAVORABLE
LE COMITE SYNDICAL A ADOPTE A L'UNANIMITE

16) QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20h09.